



PRIX SPÉCIAL!
ABONNEMENT ANNUEL FITNESS
CHF 400.-
POUR LES ÉTUDIANTS OU AVS.
Offre valable jusqu'au 30 septembre 2017

OFFRE D'ÉTÉ FITNESS & WELLNESS JUN, JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE 2017

POUR TOUTE CONCLUSION D'UN ABONNEMENT

Individuel de 6 mois

Couple de 6 mois

un rabais de CHF 100.-

**un rabais de CHF 100.-
par couple**

Individuel de 12 mois

Couple de 12 mois

un rabais de CHF 200.-

**un rabais de CHF 200.-
par couple**

} Vous est accordé

REJOIGNEZ NOTRE CLUB ! VOUS EN SEREZ RAVI...

CONDITIONS :

Offre valable uniquement pour les abonnements « fitness », « fitness + piscine » et « wellness ».

La direction des Bains de Saillon se réserve le droit de modifier ou ne pas appliquer l'offre susmentionnée en cas de comportement inadapté de la part d'un client.

Offre valable jusqu'au 30 septembre 2017



HÔTEL 4 ÉTOILES | PISCINES THERMALES | TOBOGGANS AQUATIQUES | CARPE DIEM SPA
MAYENS DU BIEN-ÊTRE | RIVIÈRE THERMALE | FITNESS ET COURS | RESTAURANT ET BARS

BAINSDESAILLON.CH

OFFRE ANNUELLE DE PARRAINAGE

FITNESS ET FITNESS + PISCINE

SI VOUS PROPOSEZ :

- 1 personne prenant 1 abonnement annuel: **1 mois gratuit pour vous**
- 2 personnes prenant 1 abonnement annuel: **2 mois gratuits pour vous**
- 3 personnes prenant 1 abonnement annuel: **3 mois gratuits pour vous**
- 4 personnes prenant 1 abonnement annuel: **4 mois gratuits pour vous**
- 5 personnes prenant 1 abonnement annuel: **1 AN GRATUIT POUR VOUS!**



REJOIGNEZ NOTRE CLUB ! VOUS EN SEREZ RAVI...

CONDITIONS :

Le parrain et le nouvel adhérent doivent se présenter à la réception du Fitness au moment de la souscription de l'abonnement. Toutes les prétentions émises après la délivrance du nouveau forfait seront considérées comme nulles.

Une personne ayant déjà possédé un abonnement aux Bains de Saillon ne peut pas être parrainée, sauf si son contrat a pris fin il y a plus de 12 mois.

Le décompte donnant droit à des mois gratuits est calculé à la fin de la période d'abonnement payante du parrain et correspond au nombre de filleuls comptabilisés durant cette période.

Les mois offerts sont personnels et intransmissibles. Ils seront ajoutés immédiatement à la suite de la période d'abonnement du parrain sans report possible.

La direction des Bains de Saillon se réserve le droit de modifier ou ne pas appliquer l'offre susmentionnée en cas de comportement inadapté de la part du parrain ou du filleul.



HÔTEL 4 ÉTOILES | PISCINES THERMALES | TOBOGGANS AQUATIQUES | CARPE DIEM SPA
MAYENS DU BIEN-ÊTRE | RIVIÈRE THERMALE | FITNESS ET COURS | RESTAURANT ET BARS

BAINSDESAILLON.CH